

Juin 2023
NUMÉRO 10

Biodiversité à La Flotte PAGE 2 La propreté en question PAGE 2 Le choix de Sophie PAGE 3 Nouveau tronçon de piste cyclable PAGE 4

☐ SPORT

Le CNPA fait peau neuve

On se rappelle que lors de Xynthia, les locaux administratifs et salles de cours actuelles du Centre Nautique et de Plein Air de La Flotte, ainsi que celles accueillant le public, ont été submergés, à hauteur d'1,30 mètre d'eau.

Treize ans après, la nouvelle équipe municipale, consciente de l'importance de son club de voile, lance des travaux de rénovation des locaux existants, intégrant une forte dimension environnementale, et poursuit l'étude globale du site pour permettre la sécurisation des biens et des personnes.

Créé en 1966 par des bénévoles passionnés pour proposer des stages d'été de voile, le CNPA est aujourd'hui ouvert à l'année et accueille, grâce à son partenariat avec les Communes de La Flotte et Rivedoux-Plage, près de trois mille adhérents et scolaires, lors de stages de voile, cours de natation, entraînements et compétitions.

Ouvrir la pratique de la voile à tous

Outre la pratique annuelle sportive ou de loisir (Catamaran, planche à voile, wingfoil, paddle), l'association offre à tous les enfants - via la voile scolaire et les classes de mer - la possibilité de découvrir la navigation. Les stages vacances, les séances groupes et les formations professionnelles constituent ses autres activités principales.

Les jeunes sportifs entraînés au CNPA remportent régulièrement des podiums nationaux et internationaux. Les derniers en date sont un titre de vice-champion du monde en Catamaran Tornado 2022 : Yoann Trecul (La Flotte) et Thomas Ferrand (La Flotte); et un



Le CNPA est un acteur sportif et économique incontournable de notre commune.

titre de vice-champion de France en WindFoil 2022 : Timothé Dreyfus (Bois-Plage).

Acteur sportif et économique incontournable de notre commune, employant cinq salariés permanents et quatorze saisonniers, le CNPA gère deux bases nautiques à La Flotte (500 m²) et à Rivedoux-Plage (100 m²), ainsi qu'une base démontable à Saint-Martin en été. Il dispose d'une flotte conséquente de catamarans, dériveurs, planches/foils, paddles, bateaux de sécurité, ainsi que d'un bateau-école et de deux bassins de natation.

Le CNPA-île de Ré est le seul club du Sud de l'île de Ré à être titulaire des labels Ecole Française de Voile (FFV – AFNOR) et Qualité Tourisme.

La commune entend ainsi témoigner tout son soutien au président du CNPA, Stéphane Jung et à son directeur, Hervé Boucher.

À propos...



De l'information des Flottais

Vous avez entre les mains la 10^{ème} édition (déjà !) de la Lettre d'Information du Maire. Cette idée de communiquer directement auprès des Flottais sur les projets et travaux de notre Commune, en amont de leur réalisation, par un support simple et efficace, a rencontré votre large adhésion.

Aujourd'hui, grâce à sa distribution dans toutes les boîtes à lettres de notre Commune, chaque résident peut être informé de façon synthétique de la teneur et de la finalité des projets proposés par les élus de La Flotte, avant leur mise en œuvre.

Dans cette nouvelle édition, nous avons glissé le programme - dense - des Festiv'été proposées par La Flotte : avec 28 concerts donnés par 185 artistes, l'été sera musical ! Il est aussi consultable sur laflotte.fr, sur notre appli et sur notre page Facebook La Flotte.

Retrouvons-nous sur le port pour profiter ensemble de ces moments forts et conviviaux!

Dans les prochaines semaines, notre village connaîtra une fréquentation accrue, soyons vigilants pour le maintenir propre et accueillant.

Excellent été à La Flotte.

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

(F) ECOLOGIE

Préservation de l'eau

Après le long épisode caniculaire que la France a connu l'an dernier, fortes chaleurs et sécheresses menacent plusieurs départements pour l'été à venir. De premières restrictions préfectorales ont été communiquées, elles sont en général suivies peu de temps après par des mesures concernant le grand public. La préservation de l'eau est devenue un enjeu majeur, pour tous.

A La Flotte, les périodes d'accès (aux seuls Flottais) au puits ont été réduites à deux matinées. Trois Flottais propriétaires d'animaux disposent d'une autorisation sur d'autres créneaux, réduits eux aussi.

Côté initiatives individuelles, de plus en plus de Français soucieux d'économiser cette ressource précieuse se tournent vers des récupérateurs d'eau de pluie. S'il n'existe, à cet égard, plus d'aide de l'État, le taux de TVA a été abaissé à 10 % et une telle installation a un impact sensible sur la facture d'eau.

(II) ENVIRONNEMENT

Biodiversité à La Flotte

Dans le cadre de la convention liant l'association à la commune de La Flotte, Ré Nature Environnement a remis au Maire ses rapports 2021 et 2022 sur les espaces naturels terrestres de notre commune. Sur les trois zones analysées sont décrits les écosystèmes marins et terrestres et recensées les espèces ornithologiques.

Aux Châteliers, l'érosion côtière provoquée par les eaux du Pertuis Breton est préoccupante. En une soixantaine d'années, la falaise a reculé d'environ 5m sous l'effet de l'érosion, soient près de 8cm par an ! Sur quelques points, le sentier littoral est en passe d'être emporté par l'océan, ce qui n'était absolument pas le cas en 1960.

Les auteurs y expliquent pourquoi le cordon de galets et la falaise sont deux biotopes où la macrofaune est peu présente. Ils ont sélectionné ce site notamment parce que la présence de bois au sud du site, directement au contact d'un espace agricole important, offre l'opportunité de mesurer les flux de faune entre ces deux milieux. 75 espèces d'oiseaux ont été observées sur l'ensemble du site.

Ce rapport met en évidence le rôle majeur des haies dans les paysages agricoles et dans la dynamique de leur biodiversité... Le sous-sol du **site des Peux-Hauts** est constitué de sables éoliens, pauvre du point de vue des ressources nutritives qu'il peut fournir à la flore et à la faune. Avec ses 3 composantes fondamentales : boisements (environ 50%), landes et cultures (environ 25 % respectivement), ce site de 188ha est caractéristique de la partie terrestre la plus « continentale » de l'île de Ré.

On y constate une progression du couvert végétal, résultat d'un processus récent (environ 70 ans) et dont le point d'équilibre n'est pas atteint. Du point de vue ornithologique, le site des Peux-Hauts ne représente que peu d'espèces à l'échelle de l'île (54 espèces d'oiseaux/187, soit 29%), mais il contribue de façon significative à sa diversité biologique, en apportant une faune ornithologique dont la nature et les rythmes biologiques diffèrent nettement des domaines palustres et marins.

Une première tendance apparait très nettement pour ce site : l'élévation du couvert végétal contribue à l'augmentation de la biodiversité ornithologique.

Dans ce document, les écosystèmes des Chaignes sont aussi cartographiés. ■

(A) CADRE DE VIE

La propreté en question



Les deux Glutton® H2O Perfect® acquis par la commune vont faciliter la tâche des agents de propreté

Depuis le début du mandat, de nombreux et coûteux investissements (humains et matériels) ont été réalisés pour que le village soit bien entretenu.

La Commune a récemment fait l'acquisition de deux Glutton® H2O Perfect®, 100 % électrique, qui viennent compléter le matériel dont dispose l'équipe propreté. Très simple d'utilisation, cet engin aspire, nettoie et désinfecte tous les espaces urbains. Equipé d'une lance à eau, l'aspirateur permet de nettoyer les moindres recoins en désencrassant en profondeur toutes les saletés : déjections canines, fientes de pigeons, mégots, traces de graisse et autres saletés adhérentes ou incrustées sur les trottoirs, sous les bancs publics, sur les poubelles de rue, etc.

Toutefois, le respect de la règlementation par tous est un pré-requis pour le bien-être de chacun. A cet égard, la municipalité estime que ces investissements coûteux par la collectivité sont indissociables d'une nécessaire prise de conscience de certains administrés.

Le dispositif propreté instauré comporte un arrêté pris en 2022 interdisant aux résidents de laisser leur poubelle dans la rue en dehors des jours de collecte des ordures. Depuis ce mois de juin 2023, une bande autocollante rouge est dorénavant posée sur le couvercle de toute poubelle laissée en permanence sur la voie publique. Il s'agit d'avertir ainsi le propriétaire que son conteneur sera ramassé par les services techniques, s'il n'est pas rentré dans le garage ou à l'intérieur de la propriété.

Par ailleurs, de nombreuses déjections canines souillent nos rues. Les propriétaires d'animaux, soucieux de préserver les espaces publics et respectueux des autres usagers, sont encore trop rares à ramasser les excréments de leurs chiens. L'équipe municipale réfléchit au moyen de sévir de façon drastique à l'encontre de ces maîtres négligents, et ne s'interdit pas la tolérance zéro.

Œuvrons tous ensemble pour préserver notre cadre de vie!

(I) NATURE

Animations au refuge LPO



Deux conventions ont été conclues, l'une de superposition de gestion des espaces naturels du site de La Grainetière avec la Ville de Reims, l'autre dans le cadre de la création d'un refuge LPO avec Ré Nature Environnement.

Dans ce contexte, des opérations de sensibilisation des habitants sont organisées, invitant la population, et particulièrement les riverains du quartier de La Grainetière à s'impliquer. Elles visent à découvrir le chant des oiseaux, s'initier à la construction de gites à insectes, recevoir des bombes à graines pour le fleurissement des jardins... Le 7 juillet, les participants pourront découvrir la vie crépusculaire et nocturne de 21h30 à 23h30. Une autre sortie est programmée le 16 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

(A) AGRICULTURE

Le choix de Sophie



Sophie Perrain au milieu d'un parterre de fleurs comestibles

Ingénieur agronome de formation, Sophie Perrain a fait de sa passion pour la musique son métier pendant vingt ans, avant de devoir mettre un terme à sa carrière de saxophoniste pour des raisons de santé. Vers quel métier se tourner ? Sa passion pour les fleurs et quelques belles rencontres l'amènent à choisir la culture de fleurs comestibles et aromates, sur sol vivant. Sa rencontre avec Jacqueline Aumon, qui met à sa disposition un terrain en bail rural rue des Comtesses à La Flotte, lui permet de concrétiser son projet.

Aujourd'hui, deux ans après, elle est à la tête de l'exploitation agricole « *Violette & Capucine* », certifiée en agriculture biologique, et s'épanouit dans un métier encore peu développé en France, exploitant près de 200 espèces et 400 variétés de fleurs, sur près de six hectares, irrigués à partir de l'eau recyclée de la station d'épuration de La Flotte.

Sophie a créé avec une dizaine de collègues *l'Association des producteurs de fleurs comestibles de l'Ouest,* dont l'un des points communs est de travailler en plein champ, en ultra-local et d'appartenir à une filière qui n'en est qu'à ses débuts. Ils mutualisent ainsi leurs graines et semences, partagent leurs expériences, ou encore la validation de la comestibilité de leurs plantes.

95 % de sa production concerne la cueillette en frais pour les restaurateurs de la région, les pâtissiers, glaciers, ou faiseurs de cocktails. Fins connaisseurs, ces professionnels déclinent des créations culinaires inédites, autour des productions de Sophie. Elle dispose aussi d'un séchoir de fleurs, et réalise des transformations sous forme de gelées, sirops, tubes d'aromates ou d'aromates et fleur de sel, sans oublier les tisanes.

Cet été, pour la première fois, Sophie est présente le dimanche sur le marché de La Flotte, aidée par Marie qui vient de la rejoindre. Une belle rencontre à ne pas rater! violettecapucine.fr



(3) SÉCURITÉ

Un Plan Communal de Sauvegarde opérationnel



Comme annoncé dans la Lettre d'Information de septembre dernier, la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 impose aux communes exposées à un risque majeur, d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La Flotte s'est donc dotée d'une

plateforme collaborative de sauvegarde : Numerisk. Cet outil permet de centraliser toutes les données - humaines, cartographiques, techniques, matérielles - et de bénéficier d'une documentation mise à jour régulièrement. Elle permet de faire face de façon efficiente à une crise potentielle (canicule, feu, tempête, inondation)

Le PCS de la commune est dorénavant opérationnel. En effet, élus et personnels administratifs, répartis en différentes cellules, étaient réunis mardi 16 mai, durant un peu plus de trois heures, pour plancher ensemble sur un exercice de mise en situation.

Le scénario de crise qu'il leur a été proposé de gérer était un feu de forêt mettant en péril une partie des habitations situées à proximité du sinistre. En lien avec les services concernés (principalement SDIS et Préfecture), les membres des différentes cellules : responsable des opérations de secours, ravitaillement, service à la population, administration et finances, secrétariat, communication - ont pris part aux multiples étapes.

Merci à toutes les personnes présentes qui se sont prêtées à cette mise en condition permettant de tester en grandeur nature de l'efficacité du système et de sa perfectibilité.

(3) CADRE DE VIE

Bientôt, un permis de végétaliser

Un permis de végétaliser est à l'étude, afin d'acquérir les bonnes pratiques en matière de plantation et les obligations en matière d'entretien. En effet, fleurir les abords de sa façade part d'une bonne intention et participe à l'embellissement des ruelles et du village.

Toutefois, les parcelles situées le long des maisons relèvent du domaine public. De la même façon que les travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme (peintures extérieures, ravalements de façades, toitures), ou un permis de construire (projet d'agrandissement), les plantations sur le domaine public doivent faire l'objet d'une demande auprès des services de la mairie.

Ce permis de végétaliser permettra, de surcroît, d'apporter suggestions, conseils et recommandations sur les espèces à prioriser et d'informer les administrés sur les espèces invasives strictement interdites.

Une communication complète sera faite auprès des Flottais dès que le permis sera opérationnel.

(I) INTERCOMMUNALITÉ

QUOI DE NEUF À LA CdC?

≥ Permanences de la Chambre des Métiers

Les 5 juillet et 13 septembre au 8 place de la République à Saint-Martin.

RV auprès de Kylian Nouzille au **06 73 27 60 61** ou **k.nouzille@cm-larochelle.fr**

■ Label "terre de jeux 2024"

Dans le cadre de l'obtention du label par la CdC, la Commune est invitée à travailler en collaboration avec les associations locales pour la mise en place et la valorisation d'initiatives autour des pratiques sportives et culturelles. Les actions mensuelles prévues à La Flotte feront l'objet de communications ultérieures.

(3) AMÉNAGEMENT ET VOIRIE

Les travaux en cours et à venir

Travaux

▶ Un nouveau défibrillateur a été posé à côté des WC publiques de La Clavette. Les mâts (drapeaux) du monument aux morts ont été remplacés, trois mâts ont été installés au CNPA. La zone de baignade va être balisée par l'entreprise ML Littoral et respectera la réglementation, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Travaux en régie

- ➤ Côté régie de travaux, assurée par les agents des services techniques de la Commune, la peinture des façades du CNPA et de la salle de base nautique continue. Les façades des bâtiments de l'espace Bel Air seront également repeintes. Les agents de la municipalité confectionnent un rangement en bois où seront stockées les annexes (bateaux) qui sont actuellement posées au sol sur le parking de La Clavette.
- Durant les vacances d'été, le faux plafond de la salle de restauration des classes élémentaires sera remplacé et le déménagement de l'ALSH vers le gymnase, qui est en cours de préparation, devra avoir lieu lors du début des travaux de réhabilitation du centre de loisirs.
- Enfin, les services techniques procèdent également au retrait de monuments funéraires, suite à des reprises de concessions.

(F) MOBILITE

Nouveau tronçon de piste cyclable

Le vélo, qu'il soit électrique ou mécanique, présente de nombreux avantages sur l'île de Ré, qui bénéficie d'un réseau dense de pistes cyclables. Le Schéma directeur cyclable, dont la restitution a été faite en décembre 2022, a été rendu possible grâce à la participation de tous les acteurs rétais : associations, questionnaire, Comité consultatif citoyen...

Un nouveau tronçon de piste cyclable reliant les ronds-points de Bel Air et de Saint-Martin a été inscrit dans ce document émanant tout à la fois de la CdC et du Département. Premier projet cyclable de l'actuel mandat, il constituera un atout indiscutable pour se rendre depuis La Flotte au collège, à la piscine ou encore sur son lieu de travail.



- Canicule: si la préfecture venait à émettre une nouvelle alerte canicule, comme à l'été 2022, la mairie mettrait à la disposition des plus sensibles le local climatisé situé au rez-de-chaussée de l'ancien couvent.
- Retraite aux flambeaux : jeudi 13 juillet, vente des lampions (au profit du CCAS), à partir de 20h30 à la mairie et départ de la déambulation dans les rues à 22h.
- ≥ Cinéma de plein-air : jeudi 27 juillet à 22h30 au Clos Biret. Le film « Le Chêne » de M. Seydoux et L. Charbonnier sera projeté par l'équipe de La Maline.

Concert d'Harmony's Swing :

vendredi 11 août à 21h dans le jardin de la Mairie. Tarif 7,50€/adulte - 5€/enfant - 20€ pack famille (2 adultes et 2 enfants). L'intégralité de la recette sera reversée au CCAS.

- Marché Paysan: le samedi 16 septembre de 9h à 18h. Organisé par la Mairie en collaboration avec l'UCAF. Dégustations sur place et vente à emporter seront proposés, ainsi que diverses animations.
- Comités de quartier : certains quartiers commencent à s'organiser autour de projets fédérateurs tels des repas, une brocante... Attention toutefois, les projets de nature commerciale (notamment les brocantes) doivent être portés par une association (sportive, culturelle, musicale ou autre).

(E) SÉCURITÉ

Prévention des feux de forêt

Canicule et sécheresse renforcent considérablement le risque de feux de forêt. Toutefois, neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ?** Jetez vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Faites-le chez vous ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Travaillez loin des espaces sensibles et ayez un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?
 Eloignez-les de votre habitation et stockez-les dans un abri fermé

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

CARNET

Du 29 mars 2023 au 15 juin 2023

NAISSANCES

Roxane SONDAG	29	mars
Gabriel JUIGNET	1 er	avril
Charly SAVARINO	. 24	avril
Hayden ZABSONRE-MICHAUD FOURNET	3	3 mai

DÉCÈS

Jeanne ORLOWSKY née KOTARA	. 24	mars
Nicole HÉGER née DUBUISSON	28	3 mai
Pierrette BERNARD née METAYER	30) mai

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : **Jean Paul Héraudeau** - Rédaction : **Mairie** - Maquette & mise en page : **Valérie Le Louer** - Impression : **Imprimerie Rochelaise** - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : **3300 exemplaires** - Distribution en boîtes à lettres

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



